

Fraternité









## SEGUR NUMÉRIQUE

**GUIDE UTILISATEUR FOURNISSEUR** 

# LA DÉCLARATION DE FUSION ACQUISITION/ABSORPTION

**VAGUE 2** 





## Objectifs de ce guide utilisateur

Ce guide utilisateur vise à vous aider dans la réalisation de la déclaration du changement juridique des bénéficiaires\* personnes morales suite à une acquisition ou une absorption, sur le portail ASP du SEGUR Numérique.

Sur votre portail privé, vous avez accès aux écrans de déclaration et de consultation de l'ensemble des fusions acquisition et fusions absorption que vous avez déclarées.

L'utilisation du portail pour déclarer des fusions acquisition/absorption requiert d'être habilité Fournisseur Administrateur du Ségur Numérique pour votre structure.

Ce document décrit la structure des pages de déclaration et de consultation des déclarations de fusion-acquisition et de fusion-absorption pour les bénéficiaires éligibles à la prestation Ségur, ainsi que le fonctionnement des différents écrans (déclaration et consultation).

\* bénéficiaire: ce terme représente un client personne morale éligible à la prestation Ségur ou un établissement non client concerné par la fusion avec le/les clients. Fusion/acquisition: sur le portail, ce terme regroupe les fusions acquisition et les fusions absorption. Ce raccourci sera corrigé.

#### **SOMMAIRE**

- 1. La fusion acquisition/absorption principes
- 2. L'accès au portail public ASP du Ségur Numérique
- 3. La déclaration de fusion acquisition/absorption
- 4. La recherche des déclarations de fusion acquisition/absorption
- 5. La consultation des déclarations de fusion acquisition/absorption





## 1. Les fusions d'acquisition/absorption\_ principes





## 1. L'acquisition/absorption\_ principes

#### La fusion/acquisition, une nouveauté vague 2

#### **Fusion acquisition**

Au 01/01/2024 le fournisseur XXXX a fait une demande de financement au titre de l'avance pour un établissement de santé A. L'avance a été payée. Le fournisseur XXXX a installé le logiciel chez le client. Plus tard, au moment de la déclaration du solde, A a fusionné avec un établissement de santé indépendant B (cet établissement peut être bénéficiaire du Ségur) et, juridiquement, ils ne forment plus qu'un seul établissement: C.

Au solde, le fournisseur déclare A sur le json et indique A et C sur la facture et la VA. La saisie de la déclaration de fusion permet de vérifier que C est bien initialement A. (ou A et B, si les 2 établissements ont bénéficié de la prestation Ségur avec ce fournisseur).

#### **Fusion absorption**

Au 01/01/2024 le fournisseur XXXX a fait une demande de financement au titre de l'avance pour un établissement de santé A. L'avance a été payée. Le fournisseur XXXX a installé le logiciel chez le client. Plus tard, au moment de la déclaration du solde, A a fusionné avec un établissement de santé indépendant B (cet établissement peut être bénéficiaire du Ségur) et, juridiquement, ils ne forment plus qu'un seul établissement: B, car B a absorbé A et A a disparu.

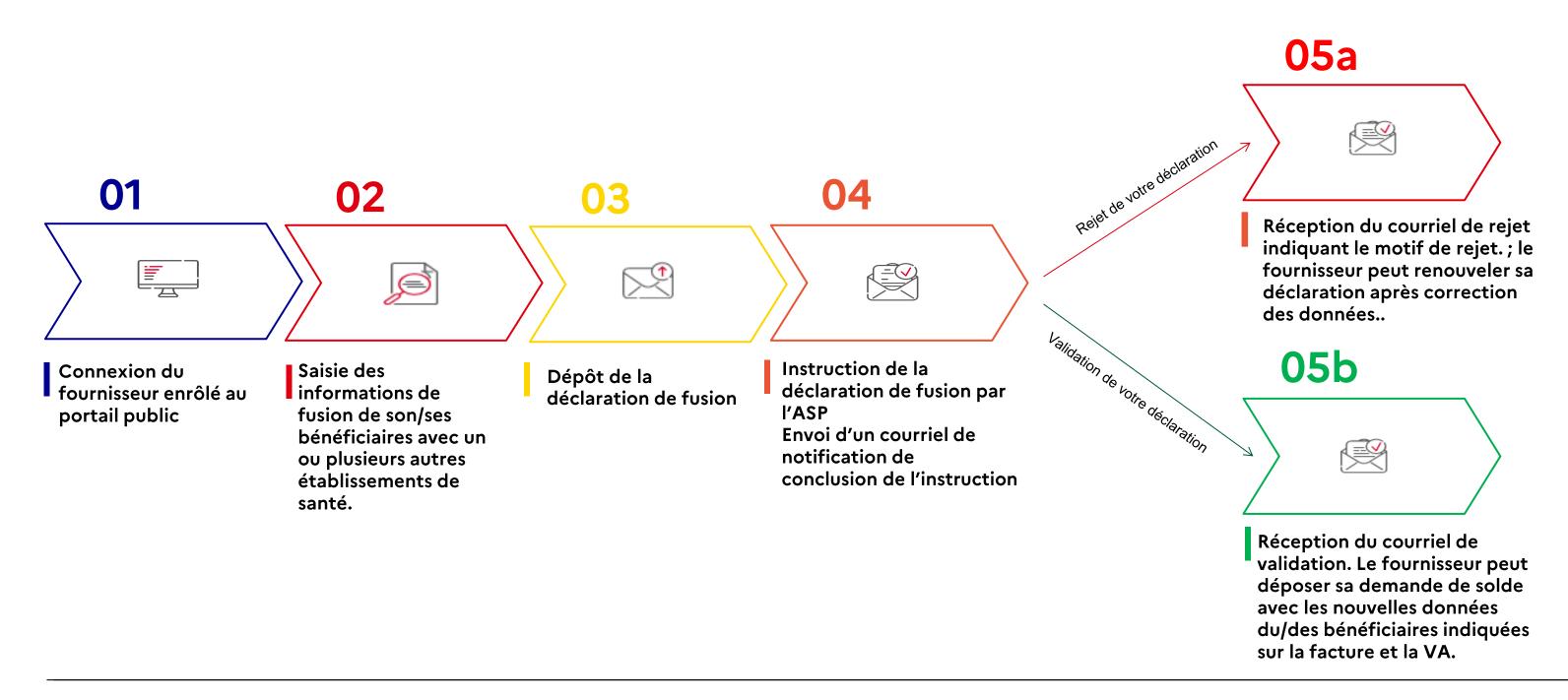
Au solde, le fournisseur déclare A sur le json et indique A et B sur la facture et la VA. La saisie de la déclaration de fusion permet de vérifier que B est bien initialement A (ou A et B, si les 2 établissements ont bénéficié de la prestation Ségur avec ce fournisseur).





## 1. L'acquisition/absorption \_ principes

Le processus de dépôt des déclarations de fusion acquisition/absorption sur le portail ASP du Ségur Numérique







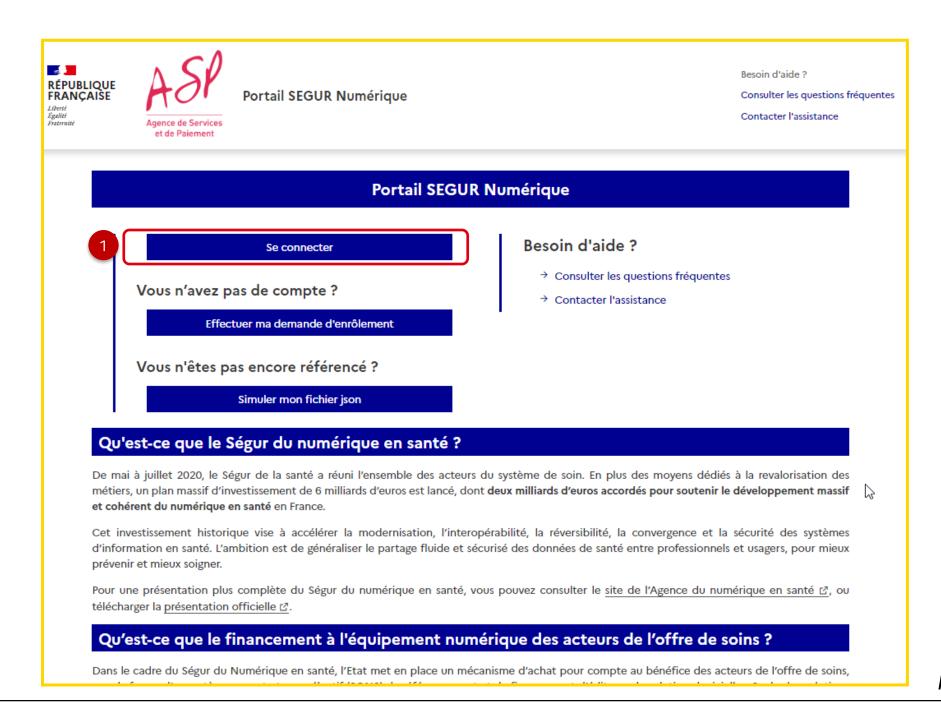
## 2. L'accès au portail public ASP du Ségur Numérique





## 2. L'accès au portail public ASP du Ségur Numérique

Pour accéder au portail public ASP du Ségur Numérique, vous devez vous rendre à l'adresse suivante : https://segurnum.asp-public.fr/segurnums/



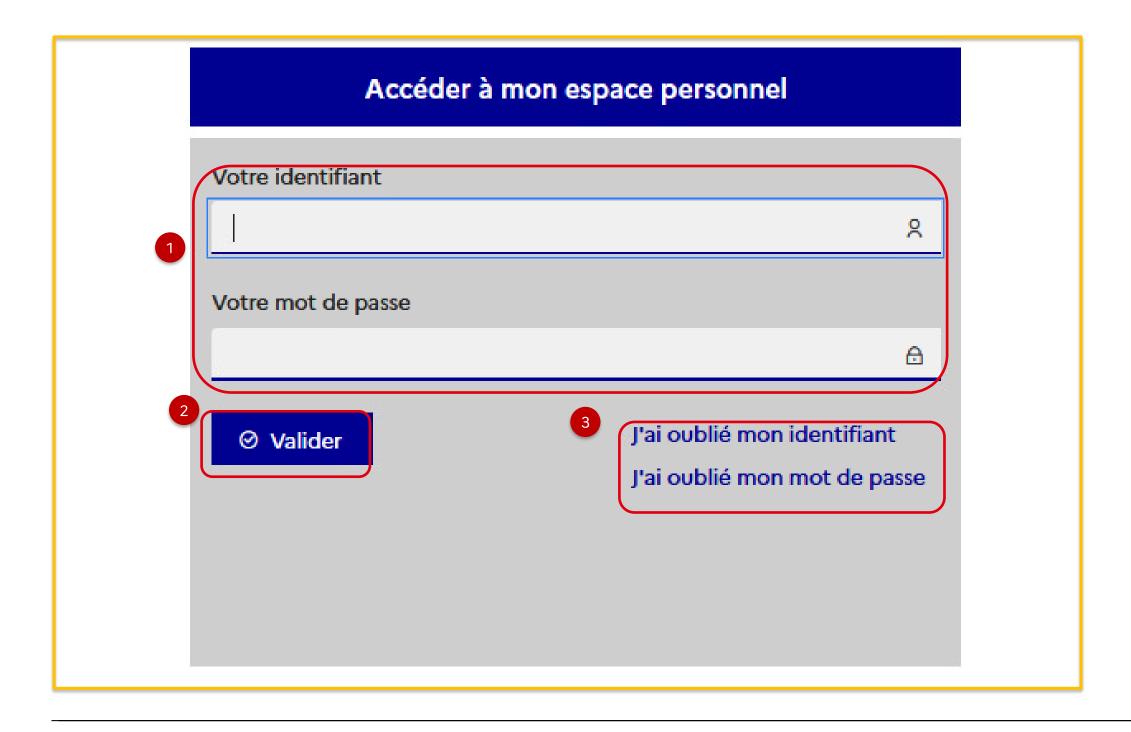
1 Vous cliquez sur le bouton « Se connecter »

Portail public ASP du Ségur Numérique





## 2. L'accès au portail public ASP du Ségur Numérique



- Vous renseignez votre identifiant et votre mot de passe
- Vous cliquez sur le bouton « Valider » pour vous connecter sur votre portail
- Vous cliquez sur « J'ai oublié mon identifiant » ou « J'ai oublié mon mot de passe » en cas de perte des identifiants

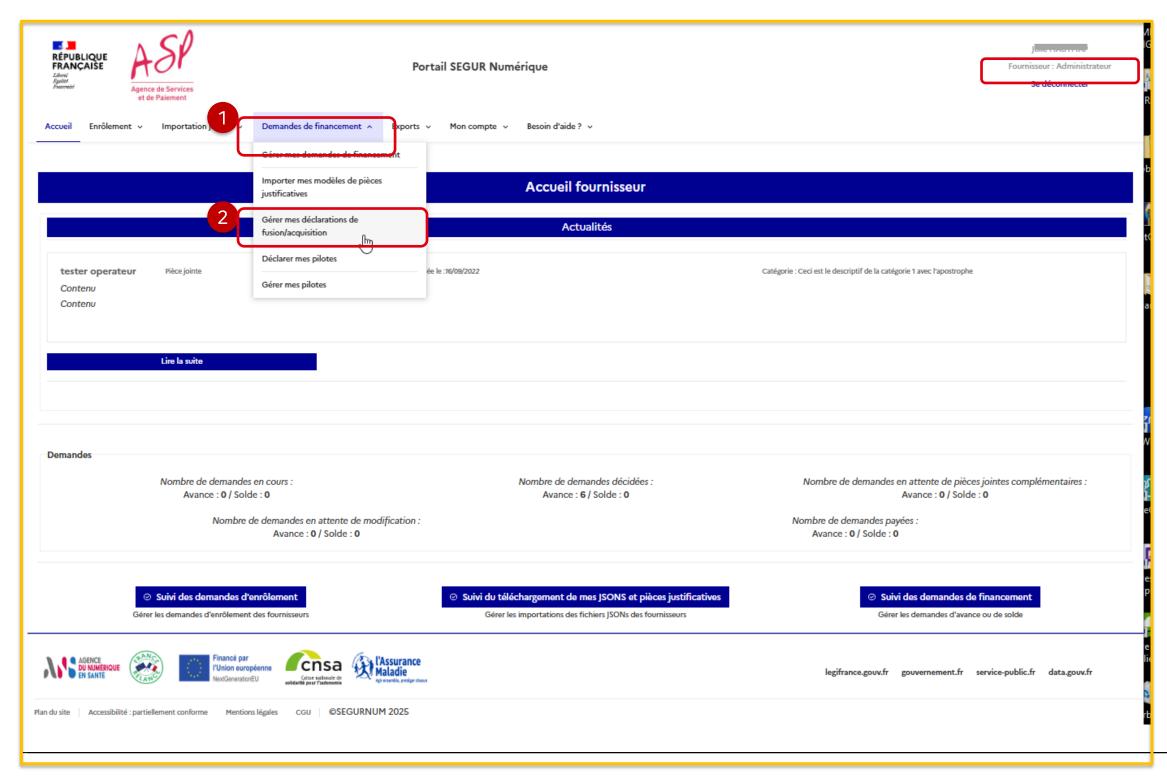




# 3. Le processus de déclaration de fusion acquisition/absorption







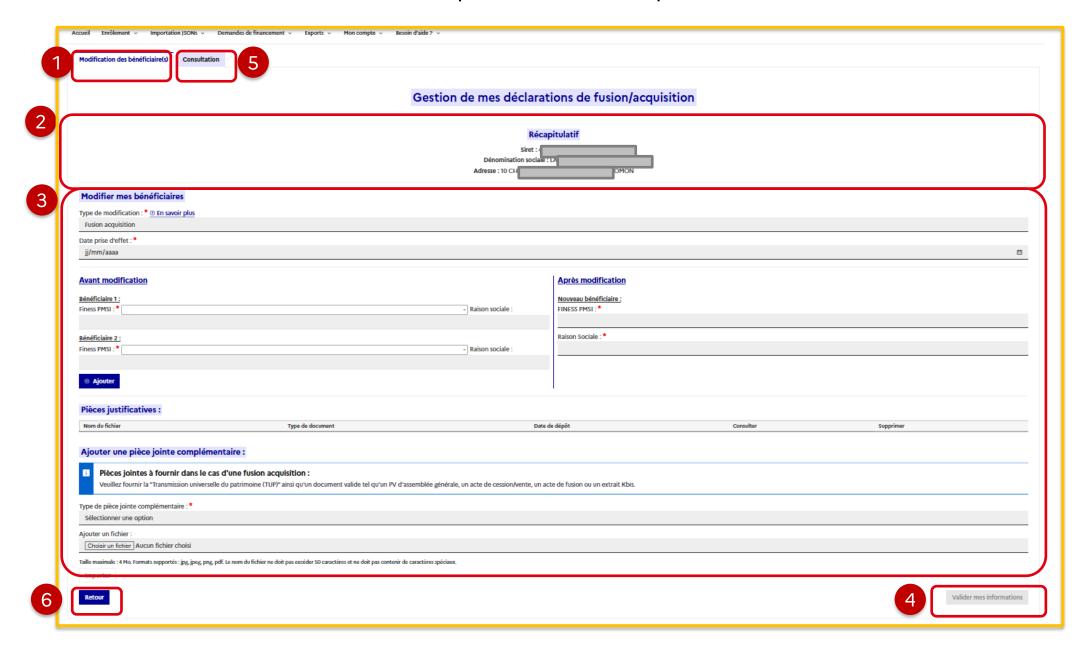
Vous êtes connecté comme Fournisseur administrateur

- Sur le menu principal,
  Vous cliquez sur l'onglet « Demande de financement »
- Puis sur le sous-onglet « Gérer mes déclarations de fusion/acquisition » pour accéder à l'écran de déclaration de fusion/acquisition.





Ecran de déclaration de fusion acquisition ou absorption



Vous avez cliqué sur le bouton d'action « Gérer mes déclarations de fusion /acquisition ».

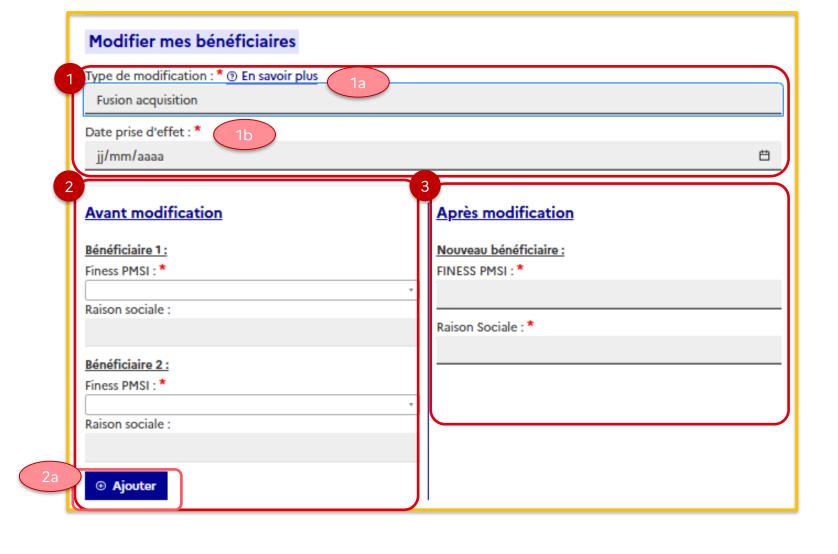
- L'onglet Modification des bénéficiaires vous permet de saisir les nouvelles données concernant votre/vos clients.
  - L'écran de déclaration des fusions/ acquisitions contient 2 blocs :
- Bloc Récapitulatif: ce bloc affiche un récapitulatif de vos données « personne morale ».
- Bloc Modifier mes bénéficiaires vous permet de déclarer les changements juridiques de votre/ vos clients (sous-bloc Type de de modification et tableau Avant/Après modification) et déposer les pièces justificatives (sous-bloc Pièces justificatives). Ce bloc est décrit en pages 12 à 14.
- Le **bouton Valider mes informations** vous permet de déposer votre déclaration. Il est actif lorsque tous les champs obligatoires sont renseignés et que toutes les pj obligatoires sont jointes.
- L'onglet Consulter vous permet d'accéder aux écrans de consultation des fusions/acquisitions.

  Ces écrans sont décrits en page 19 et suivantes.
- Le **bouton Retour** vous permet de retourner sur votre écran d'accueil.





Modifier mes bénéficiaires



- 1 Type de modification
- Vous déclarez le type de modification qui a mené au changement juridique de votre/vos clients.

  Vous avez le choix entre la fusion acquisition et la fusion absorption.

  Le lien *En savoir plus* vous rappelle le principe de ces 2 types de fusion.
- Vous indiquez la date de prise d'effet légale de cette modification juridique.

#### Dans les cas de fusion acquisition

Avant modification: Il s'agit d'indiquer les établissements concernés par la déclaration.

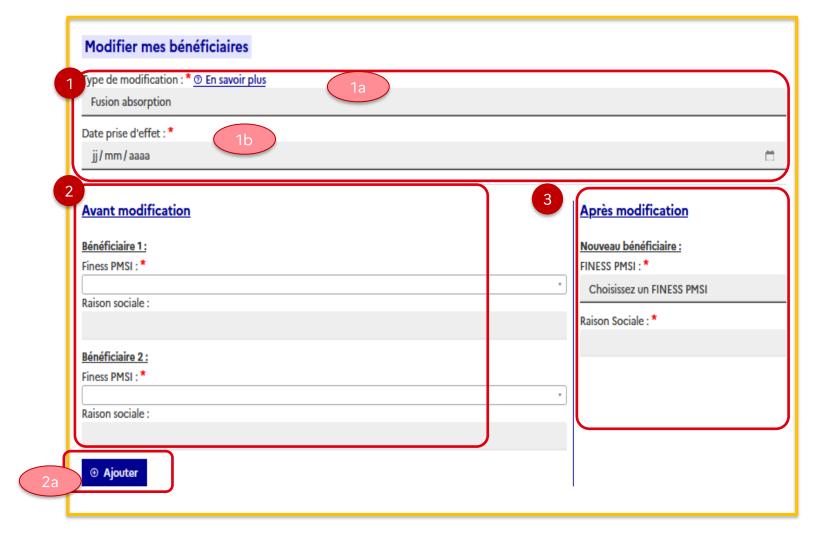
Vous devez saisir au moins 2 établissements, dont au moins un est votre client et éligible à la prestation Ségur. Le **bénéficiaire 1** est votre client, les autres bénéficiaires peuvent ne pas être vos clients.

- Vous saisissez le FINESS PMSI de l'établissement, la raison sociale s'autocomplète.
- Vous pouvez ajouter autant d'établissements que nécessaire en cliquant sur le bouton **Ajouter**.
- Après modification: Vous saisissez le FINESS PMSI et la raison sociale de la nouvelle structure qui doit bénéficier de la prestation Ségur.





Modifier mes bénéficiaires



- Type de modification:
- Vous déclarez le type de modification qui a mené au changement juridique de votre/vos clients.

  Vous avez le choix entre la fusion acquisition et la fusion absorption.

  Le lien *En savoir plus* vous rappelle le principe de ces 2 types de fusion.
- Vous indiquez la date de prise d'effet légale de cette modification juridique.

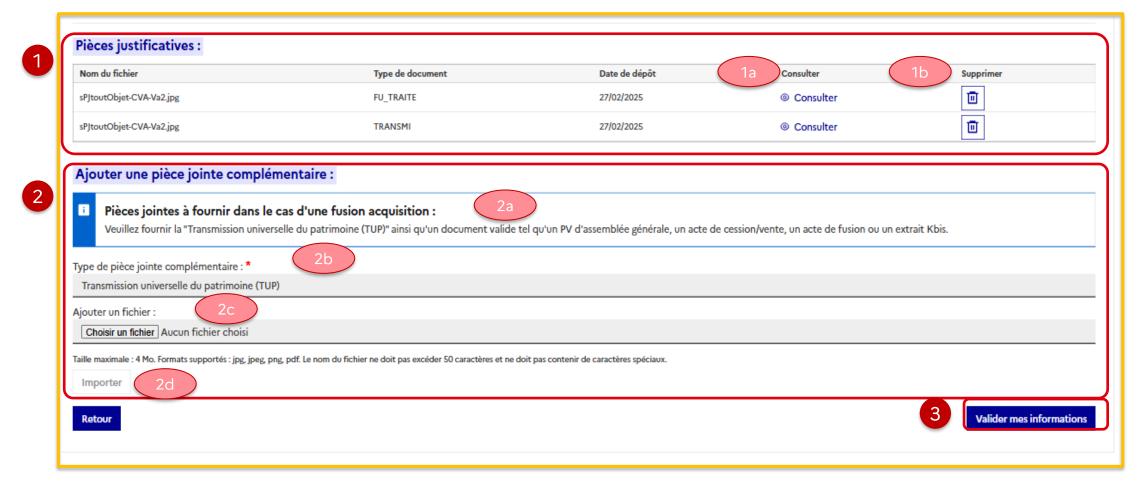
#### Dans la cas d'une absorption

- Avant modification: Il s'agit d'indiquer les établissements concernés par la déclaration.
  Vous devez saisir au moins 2 établissements, dont au moins un est votre client et éligible à la prestation Ségur. Le bénéficiaire 1 est votre client, les autres bénéficiaires peuvent ne pas être vos clients.
  - Vous saisissez le FINESS PMSI de l'établissement, la raison sociale s'autocomplète.
- Vous pouvez ajouter autant d'établissements que nécessaire en cliquant sur le bouton **Ajouter**.
- Après modification: Vous choisissez dans la liste déroulante le FINESS PMSI de la structure qui doit bénéficier de la prestation Ségur. La raison sociale s'auto-complète.





#### Déposer les pièces justificatives



Le bouton **Valider** mes informations est actif lorsque les champs et pj obligatoires sont renseignés et déposés.

Au clic sur Valider mes informations, une pop-in de confirmation s'affiche. Vous confirmez.

- Le tableau **Pièces justificatives** récapitule la liste des pj que vous déposez pour accompagner votre déclaration.
- Il s'incrémente à chaque dépôt. Vous pouvez les consulter.
- En cliquant sur l'icône Corbeille, vous pouvez supprimer une pj déposée par erreur tant que vous n'avez pas validé votre déclaration.
- Vous ajoutez une pièce complémentaire:
- Dans le cas d'une **fusion acquisition**, vous devez joindre au moins 2 documents; un **encart informatif** vous indique quelles pièces obligatoirement joindre.

  Dans le cas d'une fusion absorption, cet encart n'est pas visible.
- Vous sélectionnez le type de pj dans la liste déroulante *Type de pièce jointe complémentaire*.
- Vous recherchez votre document sur votre espace privé.
- Vous importez le document sur le portail Ségur.





#### Les courriels de notifications

#### **Fusion acquisition**

Objet du mail : Validation de votre déclaration de fusion acquisition

Madame, Monsieur,

Nous avons étudié votre déclaration de fusion acquisition déposée le [date de dépôt] pour le bénéficiaire [FINESS PMSI (1)] et le bénéficiaire [FINESS PMSI (2)].

Suite à son instruction, votre déclaration a été validée par nos services.

Si vous souhaitez déposer une nouvelle déclaration de fusion acquisition, vous pouvez le faire depuis la rubrique « Gérer mes déclaration de fusion/acquisition » dans votre espace personnel.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter l'assistance par mail via le lien : <a href="https://segurnum.asp-public.fr/segurnum/contacter-assistance">https://segurnum.asp-public.fr/segurnum/contacter-assistance</a>.

Cordialement,

L'Agence de services et de paiement

Ce message a été généré automatiquement, merci de ne pas y répondre.

#### **Fusion absorption**

Objet du mail : Validation de votre déclaration de fusion absorption

Madame, Monsieur,

Nous avons étudié votre déclaration de fusion absorption déposée le [date de dépôt] pour le bénéficiaire [FINESS PMSI (1)].

Suite à son instruction, votre déclaration a été validée par nos services.

Si vous souhaitez déposer une nouvelle déclaration de fusion absorption, vous pouvez le faire depuis la rubrique « Gérer mes demandes de fusion/acquisition » dans votre espace personnel.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter l'assistance par mail via le lien : <a href="https://segurnum.asp-public.fr/segurnum/contacter-assistance">https://segurnum.asp-public.fr/segurnum/contacter-assistance</a>.

Cordialement,

L'Agence de services et de paiement

Ce message a été généré automatiquement, merci de ne pas y répondre.

Courriels de validation d'une déclaration de fusion





#### Les courriels de notifications

#### **Fusion acquisition**

Objet du mail : Rejet de votre déclaration de fusion acquisition

Madame, Monsieur,

Nous avons étudié votre déclaration de fusion acquisition déposée le [date de dépôt] pour le bénéficiaire [FINESS PMSI (1)] et le bénéficiaire [FINESS PMSI (2)].

Nous regrettons de vous informer que votre déclaration a été rejetée après instruction par nos services.

Vous trouverez ci-dessous le motif du rejet : [motif de rejet].

Si vous souhaitez déposer une nouvelle déclaration de fusion acquisition, vous pouvez le faire depuis la rubrique « Gérer mes déclaration de fusion/acquisition » dans votre espace personnel.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'assistance par mail via le lien : <a href="https://segurnum.asp-public.fr/segurnum/contacter-assistance">https://segurnum.asp-public.fr/segurnum/contacter-assistance</a>.

Cordialement,

L'Agence de services et de paiement

Ce message a été généré automatiquement, merci de ne pas y répondre.

#### **Fusion absorption**

Objet du mail : Rejet de votre déclaration de fusion absorption

Madame, Monsieur,

Nous avons étudié votre déclaration de fusion absorption déposée le [date de dépôt] pour le bénéficiaire [FINESS PMSI (1)].

Nous regrettons de vous informer que votre déclaration a été rejetée après instruction par nos services.

Vous trouverez ci-dessous le motif du rejet : [motif de rejet].

Si vous souhaitez déposer une nouvelle déclaration de fusion absorption, vous pouvez le faire depuis la rubrique « Gérer mes déclaration de fusion/acquisition » dans votre espace personnel.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'assistance par mail via le lien : <a href="https://segurnum.asp-public.fr/segurnum/contacter-assistance">https://segurnum.asp-public.fr/segurnum/contacter-assistance</a>.

Cordialement,

L'Agence de services et de paiement

Ce message a été généré automatiquement, merci de ne pas y répondre.

Courriels de rejet d'une déclaration de fusion



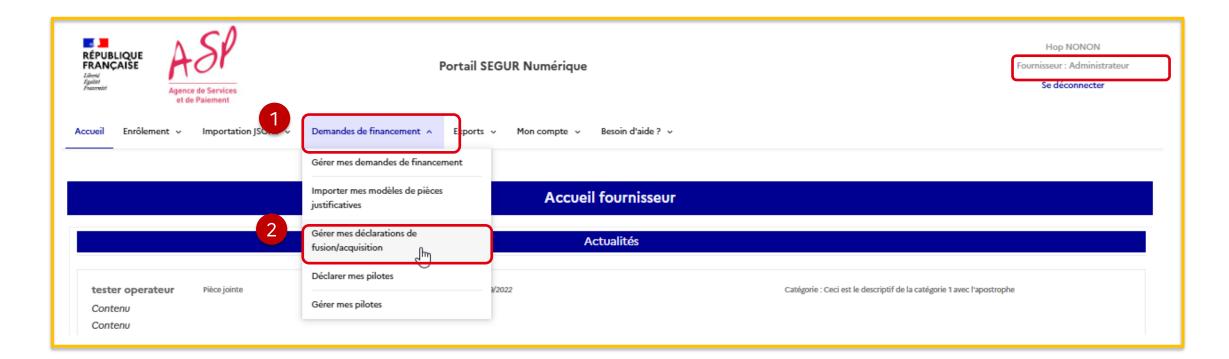


# 4. La recherche des déclarations de fusion acquisition/absorption





## 4. La recherche de déclarations de fusion acquisition/absorption



Vous êtes connecté comme Fournisseur administrateur

- Sur le menu principal,
  Vous cliquez sur l'onglet « Demande de financement »
- Puis sur le sous-onglet « Gérer mes déclarations de fusion/acquisition » pour accéder à l'écran de déclaration de fusion/acquisition.



Vous êtes sur l'écran de gestion de vos fusions acquisition/absorption

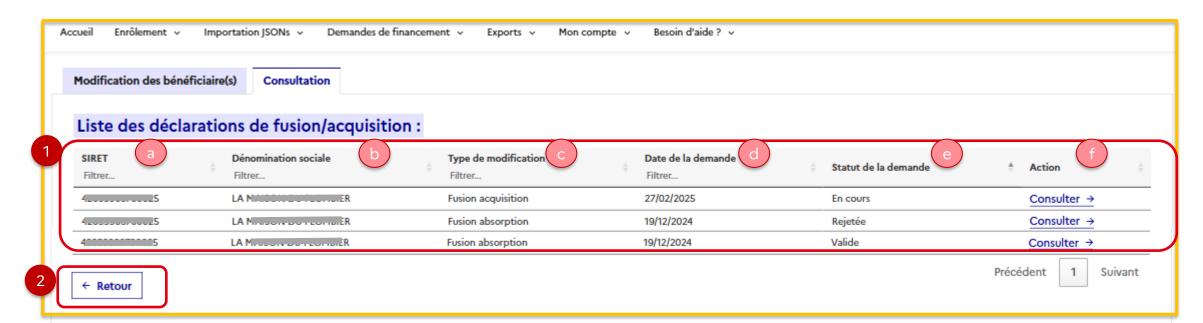
Vous cliquez sur l'onglet « Consultation » pour accéder à l'écran de recherche d'une déclaration de fusion.





## 4. La recherche de déclarations de fusion acquisition/absorption

L'écran de recherche d'une déclaration de fusion



- Tableau Liste des déclarations de fusions:
  Ce tableau affiche les fusions déclarées auprès de l'ASP, dont le statut est En cours d'instruction, Validée par l'ASP ou Rejetée par l'ASP.
- Le bouton Retour vous ramène sur votre écran d'accueil.

- SIRET et dénomination sociale : Il s'agit du siret et de la dénomination social de votre structure Fournisseur.
- Type de modification : la colonne indique s'il s'agit d'une fusion acquisition ou d'une fusion absorption
- Date de la demande : date à laquelle vous avez déposé votre déclaration de fusion.

Statut de la demande :

<u>En cours</u>: vous avez déposé votre déclaration et elle est en cours de gestion à l'ASP,

<u>Validée</u>: votre déclaration est validée, vous pourrez déposer votre solde en indiquant les nouvelles données concernant votre/vos bénéficiaires sur la facture et la VA,

<u>Rejetée:</u> votre déclaration n'était pas recevable, vous ne pouvez pas utiliser ces nouvelles données tant que vous n'aurez pas renvoyé une déclaration conforme et qu'elle soit validée.

Action: Vous pouvez consulter vos déclarations quel que soit leur statut.
Un clic sur le bouton Consulter vous dirige vers l'écran de consultation de la déclaration.





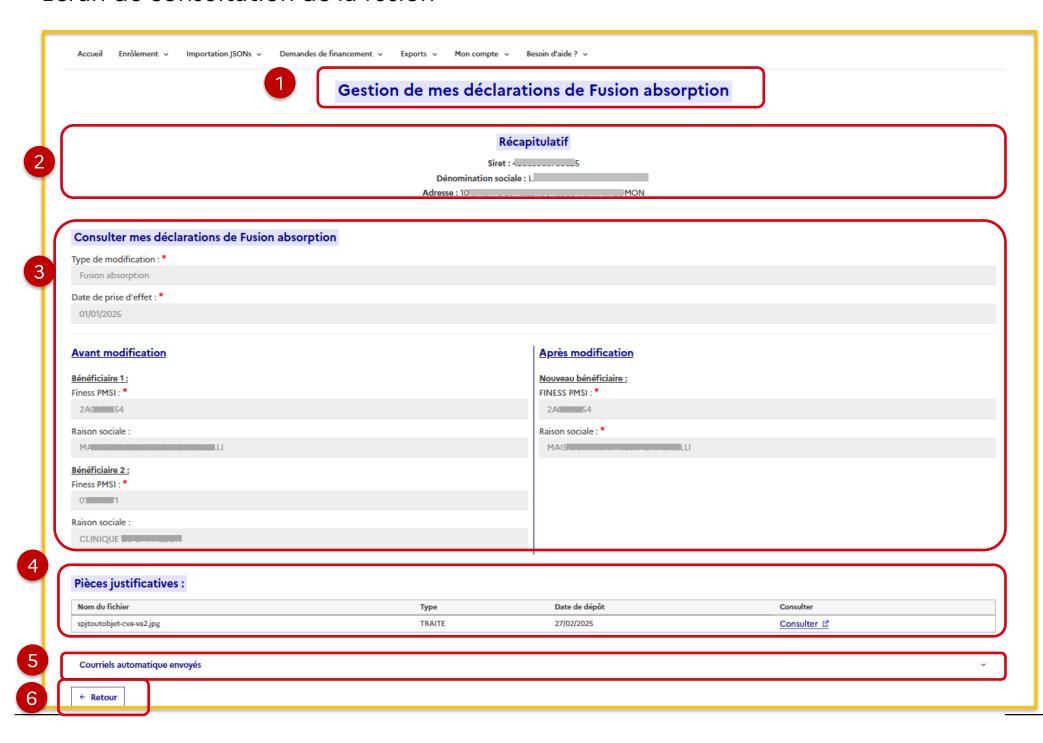
# 5. La consultation d'une déclaration de fusion acquisition /absorption





### 5. La consultation de déclarations de fusion acquisition/absorption

Ecran de consultation de la fusion



Vous avez cliqué sur le bouton d'action Consulter.

Le titre de l'écran reprend le type de fusion que vous consultez.

L'écran de consultation de la fusion contient 4 blocs :

- Bloc Récapitulatif. Décrit en page 11
- Le détail de la fusion. Décrit en pages 12 et 13
- Tableau Pièces justificatives dont les documents sont en consultation. Décrit en page suivante
- Bloc Courriels automatiques envoyés qui reprend l'ensemble des courriels qui vous sont envoyés dans le cadre de l'instruction de votre déclaration de fusion. C'est-à-dire, le courriel de rejet ou de validation. Vous pouvez les consulter.
- 6 Le bouton Retour qui vous dirige vers l'écran de recherche des déclarations de fusion.





### 5. La consultation de déclarations de fusion acquisition/absorption

Pièces justificatives de la déclaration de fusion



Vous pouvez consulter la ou les pièces justificatives que vous avez déposées pour accompagner votre déclaration de fusion.

- Nom du fichier : Nom du document déposé par le fournisseur,
- **Type:** Type de document déposé par le fournisseur. Vous devez choisir dans une liste déroulante:

#### Dans le cas d'une acquisition:

- Transmission universelle du patrimoine (TUP),
- PV d'assemblée générale,
- Acte de cession/vente,
- Acte de fusion (dans le cadre d'une fusion acquisition),
- KBIS.

#### Dans le cas d'une absorption:

- Traité de fusion entre l'absorbant et l'absorbé,
- Acte de fusion (dans le cadre d'une fusion absorption).
- Date de dépôt : Date de dépôt du document, ce qui correspond à la date de dépôt de la déclaration de fusion,
- Consulter: Le document peut être consulté puis téléchargé sur votre bureau.